

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 83/00

ÉFAI – 000205 – AFR 56/007/00

Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS À DES OPPOSANTS AU GOUVERNEMENT

TANZANIE	les sympathisants d'un parti d'opposition victimes de brutalités et d'arrestations arbitraires généralisées
-----------------	--

Londres, le 12 avril 2000

Amnesty International est vivement préoccupée par la poursuite des brutalités policières dont sont victimes les sympathisants du *Civic United Front* (CUF, Front civique unifié) sur l'île de Zanzibar, alors que ces violences durent maintenant depuis plus d'une semaine.

Les policiers ont attaqué des sympathisants de ce parti d'opposition à leurs domiciles, dans des magasins et dans les rues et ont pris d'assaut les locaux de sections du CUF. Plus de 300 sympathisants de ce mouvement ont été battus par la police et plus de 100 autres appréhendés, sur la base d'accusations forgées de toutes pièces dans la plupart des cas, notamment pour vagabondage. La police a également fait feu sur Abdallah Khamis, qui est actuellement soigné à l'hôpital. D'après les informations recueillies, les personnes placées en garde à vue ayant été blessées sont privés des soins qui leur sont nécessaires.

Cette vague de violences fait suite à une opération menée le 2 avril par des policiers armés, qui, après avoir fait irruption dans un bureau du CUF à l'occasion d'une réunion, ont été désarmés et frappés par des agents de sécurité de ce parti, qui ont grièvement blessé trois de ces fonctionnaires. Le lendemain, le secrétaire général du CUF, Seif Sharif Hamad, ancien Premier ministre de Zanzibar, a été arrêté au terme d'une audience de la procédure judiciaire engagée de longue date contre 18 membres du CUF pour trahison – procédure qu'Amnesty International estime motivée par des considérations politiques et dépourvue de tout fondement. Seif Sharif Hamad et trois autres personnes interpellées en sa compagnie ont été ultérieurement libérés sous caution, après avoir été inculpés d'infractions liées à la présence du secrétaire général du CUF lors des événements du 2 avril.

Au nombre des personnes appréhendées au cours des opérations de répression menées ensuite par la police – qui ont été relâchées quelques heures plus tard sans inculpation – figurait Mohamed Dedes, membre de la commission intergroupe réunissant des membres du parti au pouvoir, le *Chama Cha Mapinduzi* (CCM, Parti de la révolution), et du CUF, qui a été créée pour appliquer l'accord conclu sous l'égide du Commonwealth en avril 1999.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'accord sur le Zanzibar signé sous les auspices du Commonwealth, en vue de résoudre la crise politique consécutive aux fraudes électorales de 1995, semble aujourd'hui compromis. Les tensions s'exacerbent alors que s'approche le scrutin d'octobre 2000. Le président de Zanzibar, Salmin Amour, s'est récemment vu opposer une fin de non-recevoir après avoir tenté d'obtenir le soutien des responsables continentaux du CCM pour briguer un troisième mandat présidentiel au mépris de la Constitution.

Le gouvernement de cette région semi-autonome de la Tanzanie s'emploie à faire traduire en justice pour trahison 18 membres de l'opposition, qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion (voir le document intitulé *Tanzanie. À Zanzibar des prisonniers d'opinion sont menacés d'un procès pour trahison* [index AI : AFR 56/001/00, janvier 2000]). Le 3 avril, le vice-président de la Cour suprême de Zanzibar, le juge nigérian Garba Tumak, a rejeté des recours formés par la défense ; il pourrait fixer la date d'ouverture du procès lorsque la cour tiendra de nouveau audience le 2 mai. Des pays de l'Union européenne (UE) ont exprimé la crainte que la situation ne se dégrade encore à Zanzibar sur le plan des droits humains et de la

démocratie.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

– dites-vous inquiet à l'idée que des sympathisants du *Civic United Front* (CUF, Front civique unifié) ont été victimes de brutalités policières généralisées, que plus de 100 autres ont été arrêtés sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, et qu'Abdallah Khamis a été blessé par balle ;

– exhortez les autorités à mettre un terme aux mauvais traitements infligés par la police à des citoyens pacifiques, à ouvrir une enquête indépendante sur ces violences et à traduire en justice les fonctionnaires de police responsables de violations des droits humains ;

– demandez l'abandon des poursuites engagées contre les personnes ayant été appréhendées uniquement parce qu'elles avaient exprimé sans violence leurs opinions ;

– appelez les autorités à veiller à ce que les personnes placées en garde à vue soient traitées avec humanité et autorisées à bénéficier de soins, à recevoir la visite des membres de leurs familles et à consulter leurs avocats ;

– exhortez les autorités de la Tanzanie et de Zanzibar à garantir le respect des droits aux libertés d'opinion et d'association dans cette région semi-autonome, en empêchant que des violations des droits humains ne fassent obstacle au déroulement des élections libres et régulières prévues pour la fin de l'année.

APPELS À :

<p>Président de Zanzibar : President Salmin Amour Office of the President of Zanzibar PO Box 2422, Zanzibar Tanzanie Télégrammes : President Salmin Amour, Zanzibar, Tanzanie Fax : 2554 233722 Formule d'appel : <i>Your Excellency</i>, / Monsieur le Président,</p>	<p>Président de la République-Unie de Tanzanie : President Benjamin Mkapa President of the United Republic of Tanzania Office of the President, PO Box 9120 Dar es Salaam, Tanzanie Télégrammes : President Mkapa, Dar es Salaam, Tanzanie Fax : 25551 113425 Formule d'appel : <i>Your Excellency</i>, / Monsieur le Président de la République,</p>
<p>Préfet de police de Zanzibar : Police Commissioner Khalid Zanzibar Police Headquarters PO Box 4220, Zanzibar Tanzanie Télégrammes : Police Commissioner, Zanzibar, Tanzanie Fax : 25554 233722 (<i>via</i> le bureau du Président) Formule d'appel : <i>Dear Commissioner</i>, / Monsieur le Préfet,</p>	

COPIES À :

<p>Inspecteur général de la police tanzanienne : Mr Omar Mahita Inspector General of Police Tanzania Police Headquarters PO Box 9223, Dar es Salaam Tanzanie Fax : 25551 11834 (<i>via</i> le ministère de l'Intérieur)</p>	

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Tanzanie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 MAI 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*